



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E16533

VALABLE JUSQU'AU 08/09/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/04/1961

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/11/2016  
7 622

Raison sociale : SAS THOMAS RANNOU

30 B RUE DE VERSAILLES  
78460 CHEVREUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VERSAILLES 33483600400021

Siret : 334 836 004 00021

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 071614 00 E

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5805311904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5805311904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Téléphone : 01 30 52 18 65

Portable :

Site Internet : www.thomas-rannou.fr

E-mail : thomas.rannou78@orange.fr

Fax : 01 30 52 79 68

Responsabilité légale :

RANNOU CÉDRIC PRÉSIDENT / RANNOU CEDRIC DIRECTEUR GÉNÉRAL /  
BOURGEOIS PATRICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/09/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	13/09/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	19/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/09/2023
o Fenêtres de toit	13/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/09/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	13/09/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	13/09/2022
o Isolation des combles perdus	19/09/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.